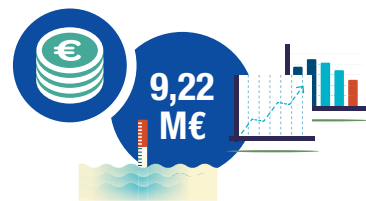


FAIRE FACE AU RISQUE D'INONDATION

AXE PRIORITAIRE 1



3 OBJECTIFS :

- **Développer la connaissance et les outils de gestion du risque inondation** : soutien aux approches globales et transversales, études sur des dispositifs ou équipements...
- **Réaliser des investissements de réduction de vulnérabilité** : réduction de la vulnérabilité des entreprises ou des particuliers, proposition de diagnostics et d'investissements...
- **Sensibiliser et impliquer les populations et acteurs du territoire** : formations, sensibilisation des populations et acteurs du territoire, outils de mesure du risque comme des repères de crues, sentiers de découverte...

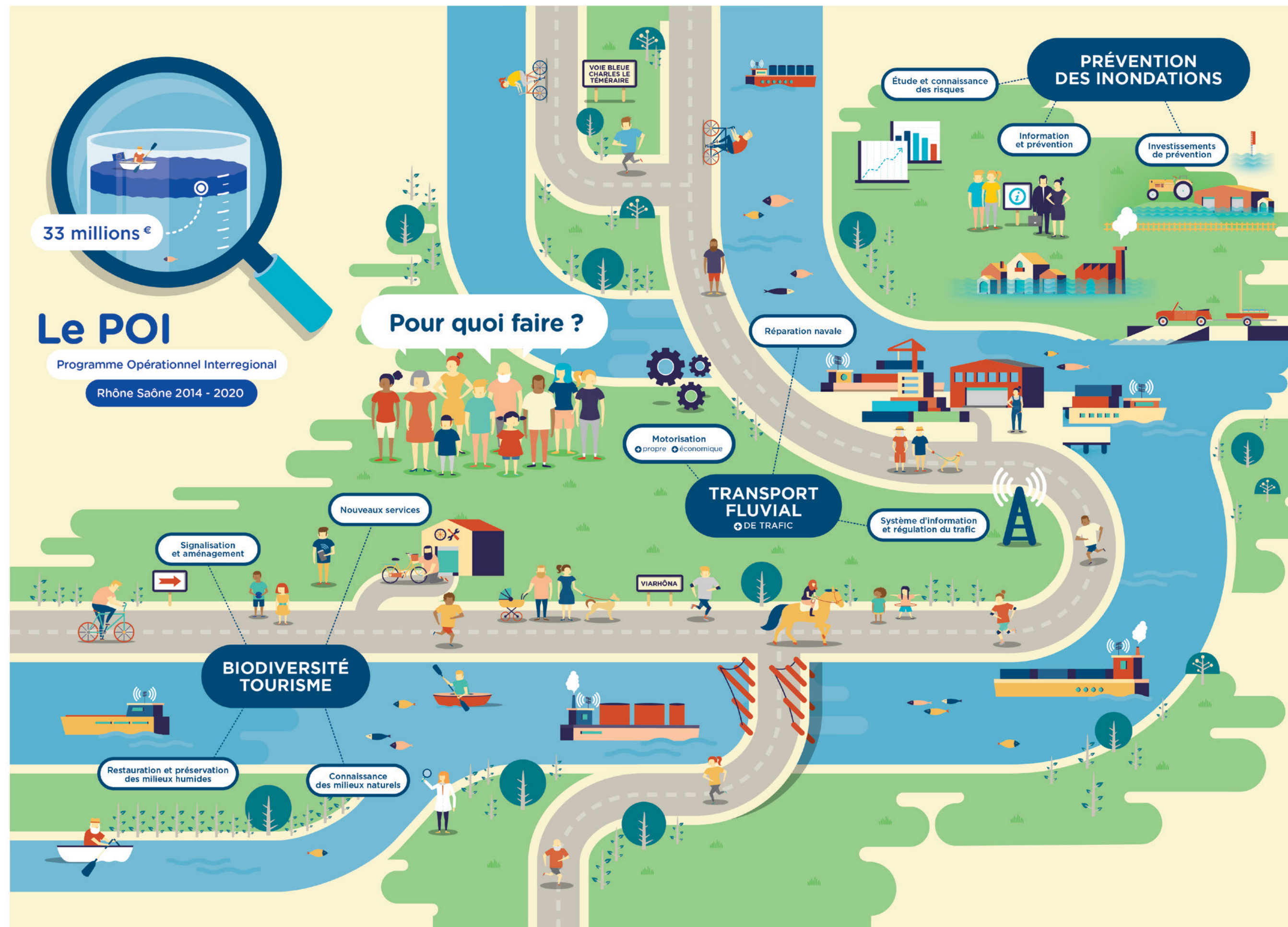
SOUTENIR LE TRANSPORT FLUVIAL EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

AXE PRIORITAIRE 2



4 OBJECTIFS :

- **Promouvoir le transport fluvial auprès des entreprises** : études stratégiques et logistiques, notamment pour optimiser le développement d'unités de transport et de nouvelles filières intermodales (voie fluviale / rail / route / voie maritime...)
- **Répondre aux besoins en équipements de réparation navale (grand gabarit)** : modernisation et extension du site d'Arles
- **Améliorer les conditions de navigation** : harmonisation des systèmes d'information fluviale...
- **Contribuer à des technologies de propulsion et de motorisation innovantes** : recherche de technologies performantes économes en CO₂



PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE

AXE PRIORITAIRE 3



PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS

2 OBJECTIFS :

- **Développer et partager les connaissances opérationnelles sur les fonctionnalités du Rhône, de la Saône et des milieux associés** : études et recherches opérationnelles, valorisation des résultats...
- **Mettre en oeuvre des plans de gestion des zones humides** : accompagnement des gestionnaires et maîtres d'ouvrage, maîtrise foncière et d'usage des terrains, actions de préservation ou restauration, suivi scientifique et évaluation...



DYNAMISER L'ITINÉRANCE DOUCE : VIARHÔNGA ET VOIE BLEUE-CHARLES LE TÊMÉRAIRE

4 OBJECTIFS :

- **Poursuivre l'aménagement des deux itinéraires cyclables** : réalisation d'ouvrages, y compris les études avant travaux, signalisation...
- **Promouvoir des actions d'animation et de coordination** : réalisation d'études, communication et promotion...
- **Développer des produits et services innovants et adaptés autour des itinéraires cyclables** : utilisation, entre autres, des nouvelles technologies pour l'information touristique et la découverte du patrimoine...
- **Proposer des études de stratégie territoriale touristique** : études intégrant les spécificités des clientèles vélo et croisières pour générer plus de retombées économiques

LE PLAN RHÔNE, UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE

Le Plan Rhône est né après les crues spectaculaires de 2002/2003, qui ont démontré la vulnérabilité du sillon rhodanien face aux colères du fleuve.

Une volonté forte a émergé pour construire un projet qui dépasse les frontières administratives des Régions concernées et qui prenne en compte toutes les facettes d'un territoire complexe.

Cela s'est concrétisé à travers le Plan Rhône, un projet ambitieux de développement durable autour du Rhône et de la Saône.

QUI MOBILISE DEUX OUTILS FINANCIERS

POI

32 millions €

CPIER

515 millions €

UN CONTRAT DE PLAN

Le Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Plan Rhône 2015-2020 engage ses signataires à coordonner leurs moyens pour mieux soutenir des projets sur tout le territoire. Coordonnateur de bassin : le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

UN PROGRAMME EUROPÉEN

Depuis 2007, l'Europe s'engage auprès des partenaires du Plan Rhône, qu'elle accompagne avec des fonds FEDER (Fonds européens de développement régional) à travers le Programme opérationnel interrégional (POI) Rhône Saône 2014-2020.

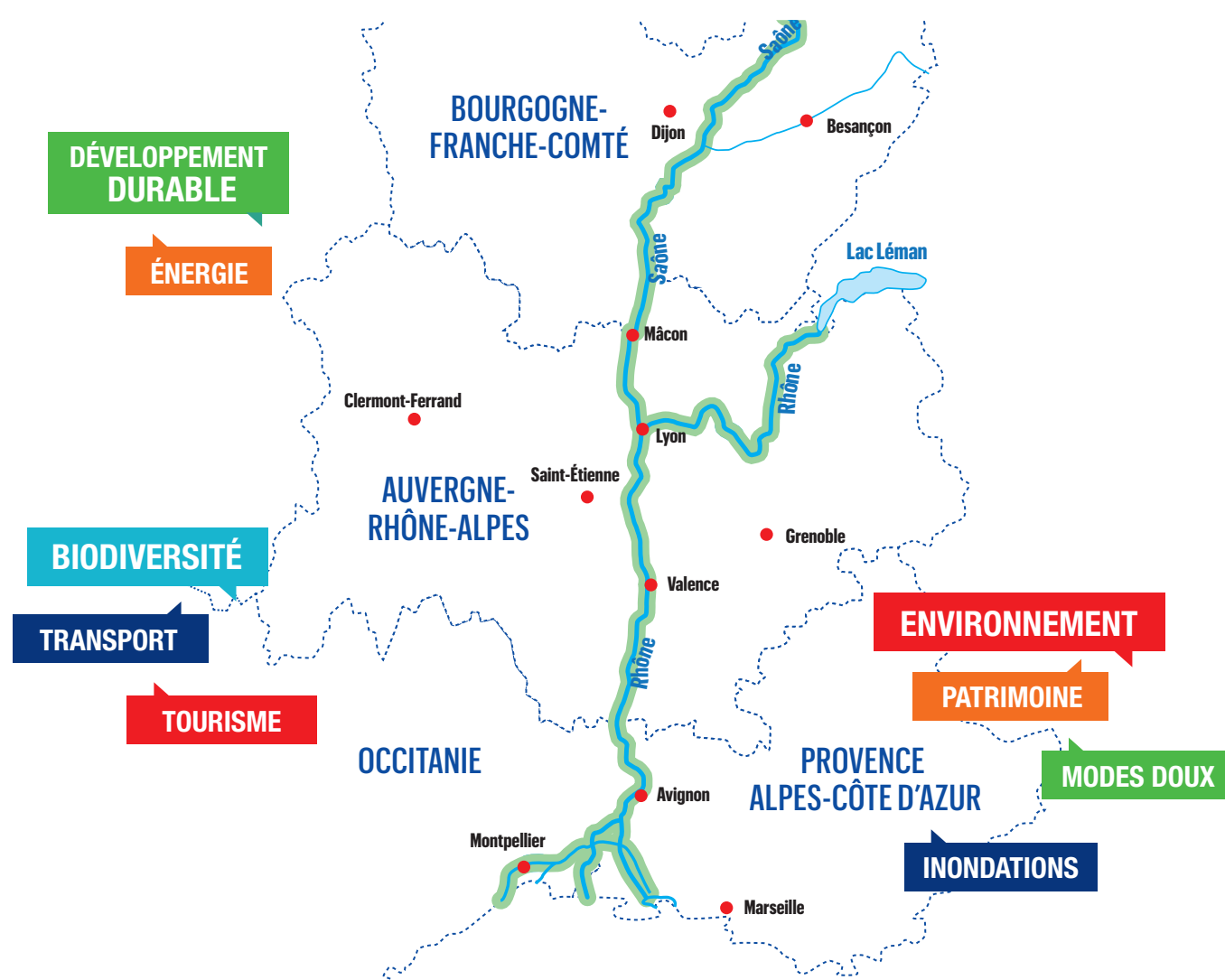
Autorité de gestion : la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le POI et le CPIER sont complémentaires et concourent ensemble au développement des vallées du Rhône et de la Saône, grâce à l'engagement de tous les partenaires.

DES PARTENAIRES ENGAGÉS



POUR UN TERRITOIRE



Heure d'été - Illustration © Vincent Jacquin / Small Factories

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion
Programme opérationnel interrégional 2014-2020

Contact Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des Fonds Européens
DEE - Unité Fleuves et Itinéraires
poirhonesaone@auvergnerhonealpes.fr

poi.europe-en-auvergnerhonealpes.eu
planrhone.fr
auvergnerhonealpes.fr

L'EUROPE S'ENGAGE POUR LE RHÔNE ET LA SAÔNE

PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL (POI) RHÔNE SAÔNE 2014-2020

